



À Paris, le lundi 4 février 2013

Communiqué de presse :

## Les étudiants kinés indignés : La FNEK appelle au rassemblement !

Vendredi 25 janvier 2013, le gouvernement annonçait aux organisations représentatives de la profession de kinésithérapie **l'arbitrage concernant la réforme de la formation**. Celui-ci prévoit une reconnaissance du Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute au **grade de Licence**, avec une **possibilité de reconnaître l'année préparatoire** à la formation par des **ECTS**<sup>1</sup>. Les étudiants s'indignent contre cette décision qui va à l'encontre du principe d'**égalité des chances** de l'Enseignement Supérieur et de l'évolution des **besoins en santé**.

La **Fédération Nationale des Étudiants en Kinésithérapie - FNEK** - adhérente à la Fédération des Associations Générales Étudiantes - FAGE - réunie en assemblée générale ce week-end avec tout son réseau, a décidé de **réagir avec détermination**.

Les étudiants constatent l'absence d'une volonté politique de régulation de la sélection et d'actualisation de la formation. Ils revendiquent **l'uniformisation de la sélection universitaire, l'intégration universitaire pleine et entière** ainsi que l'ajout d'une quatrième année de formation initiale, afin d'aboutir à un diplôme d'Etat reconnu au **grade de master**. Ces réformes sont nécessaires afin de répondre aux **besoins de Santé de la population**, avec des études de kinésithérapie **accessibles**, ouvertes à la **recherche scientifique** et à l'**international**.

Considérant les revendications de la profession comme justes et atteignables, et l'annonce du gouvernement extrêmement inquiétante pour l'efficacité du système de soins français, **les étudiants en kinésithérapie agiront avec détermination et fermeté** au cours des prochains mois.

Forts de leurs convictions et des soutiens qu'ils reçoivent, **ils ont unanimement décidé de se mobiliser**, notamment par la mise en place d'**actions locales** et d'une **manifestation nationale**.

Contacts presse :

**Mathieu NOIROT**  
Président de la FNEK  
president@fnek.fr  
06 67 28 26 40

**Guillaume RALL**  
1er VP Enseignement Supérieur  
etudes@fnek.fr  
06 89 21 41 47

<sup>1</sup> ECTS : Le **Système européen de transfert et d'accumulation de crédits** est un système de points développé par l'Union européenne qui a pour but de faciliter la lecture et la comparaison des programmes d'études des différents pays européens. Il fait partie du processus de Bologne et en France a été pris en compte dans la réforme LMD